

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 juillet 2023

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° 1619

présenté par

Mme Rilhac, Mme Clapot, Mme Dupont, Mme Pompili, Mme Berete, M. Jean-Louis Bricout,  
Mme Dubré-Chirat, M. Fait, M. Falorni, M. Giraud, Mme Métayer, M. Pellerin, M. Saint-Huile et  
M. Zulesi

-----

**ARTICLE 7**

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« de la biodiversité »,

le mot :

« , préservation ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il s'agit d'un amendement qui vise à faire figurer, de manière explicite, la préservation de la biodiversité dans les objectifs des plans, programmes et projets ayant une incidence sur l'environnement.